



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *

*

Séance du 16 Septembre 2015



MAITRISE D'OUVRAGE, PROJETS D'INVESTISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

6 - INVESTISSEMENTS METRO

6.2 – AMELIORATIONS LIGNE A - Marché n° 52M 2015 12570 M : Mission de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation des aménagements nécessaires au niveau de la station Esquirol sur la ligne A de métro de l'agglomération toulousaine de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres– approbation du marché à conclure avec le groupement EGIS RAIL/EGIS S.O/LCR Architectes.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN, MME. TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET, GRASS, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M. LERY.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. BACOU.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME. ROUCHON.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à la SMAT la réalisation de l'opération Améliorations Ligne A.

Dans le cadre de cette opération, la SMAT a lancé plusieurs consultations de maîtrise d'œuvre en application des dispositions des articles 160, 161 et 168 du Code des marchés publics, à savoir :

- un marché de maîtrise d'œuvre pour les stations courtes souterraines,
- un marché de maîtrise d'œuvre pour les stations pré-adaptées,
- un marché de maîtrise d'œuvre pour la station Jean Jaurès,
- un marché de maîtrise d'œuvre pour la station Basso Cambo,
- un marché de maîtrise d'œuvre pour la station Esquirol,
- un marché pour la réalisation de la mission d'Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination (OPC) de l'opération.

Le présent marché de maîtrise d'œuvre concerne la réalisation des aménagements nécessaires au niveau de la station Esquirol de la ligne A de métro de l'agglomération toulousaine.

La part des travaux objet du présent marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 4 400 000 euros HT (valeur janvier 2014).

Les missions confiées au titulaire comprendront les missions normalisées de maîtrise d'œuvre (DIA, AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR,) auxquelles s'ajoutent les missions complémentaires suivantes :

- Sécurité de l'exploitation,
- Participation à la cellule de coordination et de pilotage,
- Synthèse et coordination des études et travaux de déviations des réseaux,
- Assistance aux procédures administratives,
- Assistance à la communication institutionnelle et à l'information du public,
- Evaluations relatives au développement durable,
- Assistance par des missions d'expertise en cas de litige avec des tiers,
- Assistance pour la gestion des sinistres,
- Définition des besoins (dès les phases d'études, puis en phase travaux) et missions PRO, DCE, ACT, VISA, DET, AOR pour des prestations complémentaires à réaliser dans le cadre de l'opération,
- Schéma Directeur de la Qualité.

Le présent marché comprend 2 tranches :

- une tranche ferme qui comprend les missions : DIA, AVP, PRO, ACT, EXE,
- une tranche conditionnelle qui comprend les missions : VISA, EXE, DET, AOR,

Les éléments de mission complémentaires se répartissent sur les deux tranches en fonction des nécessités.

La consultation a été lancée par avis d'appel public à la concurrence télétransmis le 05 mai 2015 aux publications du JOUE, du BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres était fixée au 22 juin 2015.

La composition du Jury désigné, conformément à l'article 24 du Code des Marchés Publics, par la Personne Publique, pour formuler un avis sur la sélection des candidats et le choix du titulaire est la suivante :

❑ **Membres avec voix délibérative (9) :**

- les 5 membres élus par le Comité Syndical du SMTC, ainsi que le Président du jury, également Président de la commission d'appel d'offres du SMTC,
- Mr Bernard LUGA - Représentant de l'Ordre des Architectes,
- Mr Nicolas PAGES – Directeur Exploitation et Maintenance Métro de TISSEO,
- Mr Philippe LE COCQUEN – Directeur Mobilités Gestion Réseaux de Toulouse Métropole.

❑ **Membres avec voix consultative (2) :**

- le Comptable public du SMTC ou son représentant,
- un Représentant du service en charge de la concurrence.

2 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

- 1- EGIS Rail, EGIS SO, LCR Architectes
- 2- ARCADIS, OTCE Midi Pyrénées, Benoît Chanson

Le Jury du SMTC a, dans sa séance du 30 juin 2015, émis un avis favorable à l'agrément de ces 2 candidatures.

Le Jury du SMTC a, dans sa séance du 9 septembre 2015, émis un avis favorable à l'attribution du marché au groupement EGIS RAIL/EGIS S.O/LCR Architectes dont le montant proposé s'élève 618 860,00 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance, du 9 septembre 2015 attribué le marché au groupement EGIS RAIL/EGIS S.O/LCR Architectes pour un montant de 618 860,00 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° 52M 2015 12570 M avec le groupement EGIS RAIL/EGIS S.O/LCR Architectes pour un montant de 618 860,00 € HT € HT.

* *
*

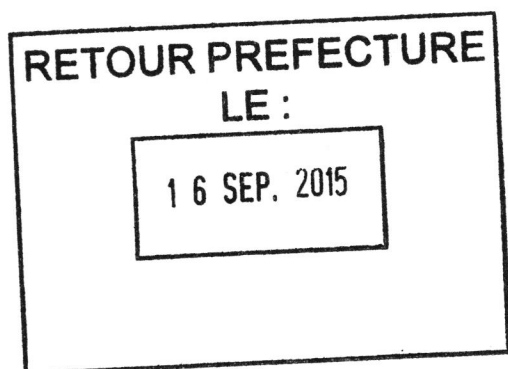
Le Comité Syndical :

- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec le groupement EGIS RAIL/EGIS S.O/LCR Architectes le marché n° 52M 2015 12570 M concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation des aménagements nécessaires au niveau de la station Esquirol sur la ligne A de métro de l'agglomération toulousaine de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long pour un montant de 618 860,00 € HT.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Michel Lattes', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES